

## **Généralité**

La structure d'hébergement de 80 studettes à Chartres est réalisé sur l'emprise foncière de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Eure-et-Loir, afin d'apporter un service complet à ses jeunes étudiants en formation ou alternance.

## **Intention**

Dans ce projet la CCI s'engage, conforte et prend part à la dynamique du monde actif des entreprises. Ce programme en est l'expression et aussi un symbole.

Ainsi, la résidence se positionne aux frontières naturelles et bien réelles des premiers enjeux professionnels où enseignement, formation et orientation se côtoient, exactement aux temps des questionnements pour des engagements professionnels à venir. Ce lieu d'hébergement se doit de montrer et exprimer des réelles qualités d'hospitalité, et de modernité qui seront un écho à celui de la volonté des entreprises. Il doit exprimer la volonté du monde professionnel dans son engagement vers des valeurs environnementales.

Le programme s'inscrit dans un schéma de liens nouveaux et de resserrement sur des échelles sociales plus larges et plus actuelles. Par sa modernité il appelle des propositions multi-qualifiantes. Une démarche environnementale est associée à ce projet, en l'occurrence, la démarche de certification H&E (Cerqual) associée au label BBC.

## **Le projet**

Le développement du programme s'inscrit dans la configuration naturelle de la parcelle. La forme du terrain favorise, du fait de son orientation, un développement du projet avantageux et favorable aux aspects bioclimatiques et de développement durable qu'il faut valoriser. S'attacher à ce principe, c'est s'attacher à une qualification urbaine plus large et exemplaire, s'ancrer naturellement dans le site et ainsi s'inscrire plutôt que rompre avec ce qui appartient à l'histoire du lieu.

Ouverts, respirants et qualifiés pour des mouvements, les séquences et espaces d'accueil sont confortables et propices aux pauses ou échanges entre résidents. S'agissant des logements eux-mêmes, il faut exprimer et proposer par les configurations des espaces d'hébergement, un rapport cohérent avec des durées de séjour assez différentes qui impacteront l'usage. Favoriser le confort d'un séjour réduit le temps d'une formation professionnelle et s'accommoder aussi des échéances étudiantes plus longues qui sont celles des cycles universitaires.

Pour répondre à cette question de flexibilité et de variation de ces modes d'usage nécessairement différents, une organisation bipolaire des espaces de l'unité de vie optimise le sujet. Les pièces humides, c'est à dire la salle d'eau et la kitchenette sont rassemblées autour de la petite circulation et définissent ainsi un espace d'entrée. Cette formule apparaît un comme un impératif pour valoriser la pièce de vie qui peut prétendre de cette façon au double statut de chambre ou de pièce à vivre d'un petit logement. Cette solution simple répond à cette particularité de l'usage différencié qui est envisagé pour la résidence.

Les logements sont développés selon des gabarits identiques et cohérents avec leur organisation, ils offrent une ouverture optimisée sur l'environnement. La configuration de l'ensemble apporte des vues dans l'îlot, variables selon la position des logements qui sont ouverts à des perméabilités différentes dans leur rapport aux horizons.

L'organisation de la résidence permet un accès à la lumière du jour et à un très bon ensoleillement pour la totalité des logements. Une flexibilité dans les aménagements de la pièce de vie est permise. La tonalité d'ensemble de la résidence sera claire et les colorations qui interviendront seront développées selon la végétalisation qui accompagne le projet.

## **Les façades**

Les façades sont claires pour accroître la qualité de la lumière. Les façades sont revêtues d'un simple enduit dur et très lisse comme une peau dont l'objectif est de capter la lumière et la diffuser abondamment. La façade ouest plus exposée aux situations d'inconfort d'été est réalisée avec des plaques en métal perforé perméable à l'air et formant un manteau tampon réduisant les effets climatologiques indésirables. Cette finition de façade aux allures évanescentes et moirées forment des filtres. C'est une façon de marquer un seuil et d'assurer ainsi une « distance » entre la rue et les espaces de vie.

Nous proposons un bloc fenêtre unique formé d'un cadre et d'un châssis avec store intégré en façade Est et au rez-de-chaussée de la façade Ouest. Par ce principe, nous optimisons les performances et coûts des baies. Le projet se pare de signes graphiques comme des liens avec le paysage qui sont autant de traits significatifs de proposition pour une qualité d'usage durable.

## **Environnement**

Les espaces extérieurs sont végétalisés (Pins, érables, feuillus des bocages et herbes sèches tapissantes...) et nous proposons des franges libres sur le parc de stationnement pour en réduire sa perception. Des cheminements courent à légère distance des façades et permettent des temps de détente afin de profiter des espaces jardin de la résidence. La partie libre, et aussi la plus vaste hors emprise de l'extension à l'opposé des stationnements, sera particulièrement réservée à l'accueil des résidents pour des moments de détente jardin.